

CHANTIER

DES BRETELLES DE L'A10 ET DE L'A71 SERONT FERMÉES, DE NUIT, ENTRE LE 4 ET LE 7 FÉVRIER, AU NORD D'ORLÉANS

Dans le cadre du chantier d'aménagement de l'A10 au nord d'Orléans, les équipes de VINCI Autoroutes doivent intervenir sur la bifurcation des autoroutes A10 et A71.

Pour garantir la sécurité des usagers, mais aussi des équipes du chantier, les bretelles de la bifurcation et une partie du diffuseur d'Orléans centre (A71, entrée n°1) vont être fermées à la circulation.

Ces travaux ont pour but d'aménager la zone d'intervention. Ces opérations vont consister à raccorder une bretelle provisoire (Tours vers Bourges), à mettre en place les dispositifs de retenue, et à appliquer le marquage jaune au sol.

Des fermetures ponctuelles de nuit sont programmées entre le lundi 4 février et le jeudi 7 février 2019, de 20 heures à 6 heures du matin.

Des itinéraires de déviation sont mis en place pour accompagner les conducteurs.

1. Fermeture de la bretelle d'accès à l'A10 en provenance de Bourges (A71), et en direction de Tours et Bordeaux :

Du lundi 4 février à 20 heures au mardi 5 février à 6 heures. Une déviation est mise en place par le réseau local :

Continuer sur l'A10 et prendre la sortie n°14 - Orléans nord - sur la RD2701, puis prendre la sortie direction Le Mans/Saran centre sur la RD557.

Au rond-point, suivre la direction Le Mans/Saran centre, puis la bretelle d'accès à la RD2701 en direction des autoroutes A10 et A71. Prendre l'autoroute A10 en direction Bordeaux/Tours.

2. Fermeture des bretelles d'entrée du diffuseur n°1 - Orléans centre en direction de l'A10 vers Paris et Tours.

Du lundi 4 février soir au jeudi 7 février matin durant deux nuits, de 20 heures à 6 heures. Une déviation est mise en place par le réseau local :

Prendre la route départementale RD2552 pour rejoindre RD520 (tangentielle ouest) en direction de Saint-Jean-de-la-Ruelle, puis direction Paris. Suivre la direction de Paris via RD520 (tangentielle ouest).

Prendre la sortie Paris par autoroute et rejoindre la RD2701. Prendre l'autoroute A10 au niveau du diffuseur n°14 Orléans nord.

Parution : La République du Centre

[lien de l'article](#)

Tous droits réservés.